Image not found or type unknown

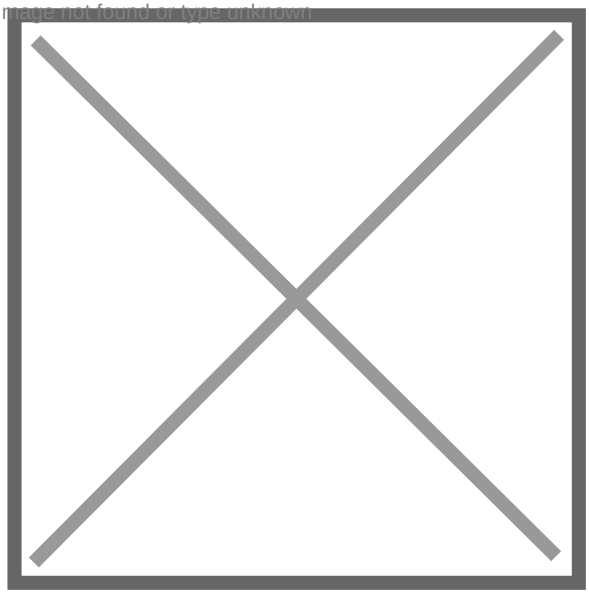

Voiture sous évaluée, cession de véhicule

Par **Mélusine**, le **28/07/2008** à **16:50**

Bonjour, voici mon problème:

J'ai eu un accident (en tort), la carrosserie avant de ma voiture est à refaire. Je suis assurée tous risques mais l'assurance refuse de prendre en charges les réparations.

Le montant des réparations est de 1900€ et la valeur de ma voiture (selon l'expert de l'assurance) est de 1600€. J'ai fait des recherches sur l'argus et il semblerai que ma fiat punto (date de première mise en circulation : décembre 1998, environ 80 000km) vaille 2100€.

quels sont les recours? comment faire en sorte que l'assurance répare ma voiture?
merci beaucoup d'avance pour votre aide.

Par **jeetendra**, le **29/07/2008** à **11:31**

bonjour, c'est très difficile de contester la valeur de remplacement à dire d'expert, ça revient directement à contester la méthode, les références utilisés par l'expert dans son évaluation de la valeur de votre véhicule, l'idéal ça aurait été une expertise contradictoire, plutôt qu'une expertise par l'expert de votre assurance, cordialement

Par **Mélusine**, le **31/07/2008** à **10:16**

D'accord. Merci pour votre aide.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés